

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

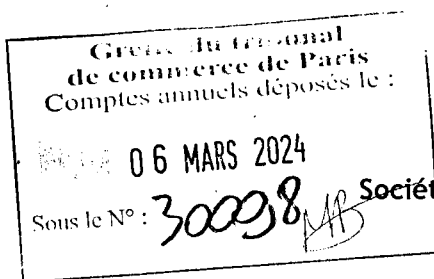
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00453 Numéro SIREN : 493 417 372 Nom ou dénomination : FIC INVEST
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/03/2024 sous le numéro de dépôt 30098



FIC INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 1 036 000 euros

Siège social : 25 rue de Bretagne - 75003 PARIS

493 417 372 RCS PARIS

RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2023

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 962 607,49 euros, en totalité au compte « Report à nouveau », dont le solde après affectation sera créditeur de 3 677 699,37 euros.

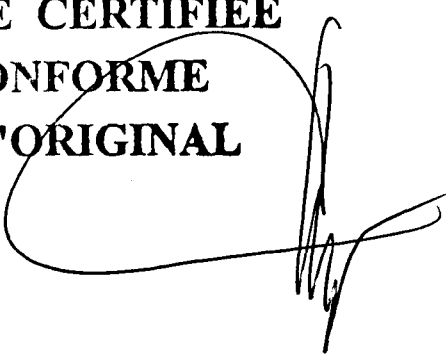
L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a vertical stroke with a horizontal crossbar.

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL**



COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

SAS FIC INVEST

25 rue de Bretagne
75003 PARIS 03

Siret : 49341737200031

Désignation de l'entreprise : SAS FIC INVEST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 25 rue de Bretagne		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 4 9 3 4 1 7 3 7 2 0 0 0 3 1		Néant ☐ *				
		Exercice N, clos le, 31/12/2022				
		N-1 31/12/2021				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AI	4 730	447	
		Fonds commercial (1)	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	13 219	39	13 179
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN			
		Constructions	AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR			
		Autres immobilisations corporelles	AT	60 981	46 068	14 912
		Immobilisations en cours	AV			
		Avances et acomptes	AX			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
		Autres participations	CU	8 117 908		8 117 908
		Créances rattachées à des participations	BB			
		Autres titres immobilisés	BD			
		Prêts	BF			
		Autres immobilisations financières *	BH	4 448		4 448
TOTAL (II)		BJ	8 201 732	50 837	8 150 895	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	748 601	748 601	426 347
		Autres créances (3)	BZ	2 223 431	2 223 431	1 206 782
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			
Comptes de régularisation	DIVERS	Disponibilités	CF	1 823 947	1 823 947	303 642
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	6 893	6 893	24 310
	TOTAL (III)		CJ	4 802 871	4 802 871	1 961 081
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			50 857	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	13 004 603	50 837	12 953 766	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SAS FIC INVEST		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 036 000)	DA	1 036 000	1 036 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 150 200	1 150 200
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	103 600	103 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 715 092	1 382 894
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 962 607	332 198
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5 967 499	4 004 892
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	142 001	208 910
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	4 740 508	4 177 760
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	42 649	64 767
	Dettes fiscales et sociales	DY	540 885	171 536
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 514 719	1 499 800
	Autres dettes	EA	5 506	17 118
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	6 986 267	6 139 891	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	12 953 766	10 144 783	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 912 079	6 139 891
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	112	60	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS FIC INVEST							Néant ☐	
		Exercice N					Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	1 356 416	FII		FI	1 356 416	
		FJ	1 356 416	FK		FL	1 356 416	
	Chiffres d'affaires nets*						1 360 238	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	486	
	Autres produits (1) (11)					FQ	9	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 356 911	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	376 032	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	15 665	
	Salaires et traitements *					FY	394 038	
	Charges sociales (10)					FZ	156 359	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	14 688
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	30	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	956 812
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	400 099
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GI		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 083 936	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 140	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	2 090 077	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	61 208	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	61 208	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 028 869	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 428 968	
							448 741	

Désignation de l'entreprise SAS FIC INVEST										Néant ☐			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	109		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	109		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	51 027	85	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	1 376		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	52 403	85	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(52 294)	(85)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	414 066	116 458	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 447 096	1 397 540	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 484 489	1 065 342	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	1 962 607	332 198	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP			
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	6 140		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	32 111		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	486	196	
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6				obligatoires A9							
		dont cotisations facultatives Madelin A7				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8							
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels										52 403	109		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FIC INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 12 953 766 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste,
dégageant un résultat de 1 962 607 euros

L'exercice d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas

Règles et méthodes comptables

partie du prix d'acquisition et de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- Matériel et outillage industriel : 3 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 à 20 ans
- Agencements, aménagements bâtiment : 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Concernant les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du

Règles et méthodes comptables

montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, les dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Autres éléments significatifs

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 774		15 622			18 396
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 774		15 622			18 396
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. aménagement						
	Instal. technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers			1 622			1 622
	Matériel de transport	45 869					45 869
	Matériel de bureau, mobilier	10 078		3 412			13 489
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	55 947		5 034			60 981	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	8 110 274		9 060		1 426	8 117 908
	Autres titres immobilisés			4 448			4 448
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 110 274		13 508		1 426	8 122 356
TOTAL		8 168 995		34 163		1 426	8 201 732

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 774	1 995		4 769
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 774	1 995		4 769
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal, agencement, aménagement divers		313		313
Matériel de transport	32 160	9 174		41 333
Matériel de bureau, mobilier	1 216	3 206		4 422
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 375	12 693		46 068
TOTAL	36 149	14 688		50 837

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Capital social

		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		103 600,00	10,0000	1 036 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		103 600,00	10,0000	1 036 000,00

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 448		4 448
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	748 601	748 601	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 553	12 553	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	2 202 078	2 202 078	
	Débiteurs divers	8 800	8 800	
	Charges constatées d'avances	6 893	6 893	
TOTAL DES CREANCES		2 983 373	2 978 925	4 448
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	112	112		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	141 889	67 701	74 188	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	42 649	42 649		
	Personnel et comptes rattachés	16 784	16 784		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	65 256	65 256		
	Impôts sur les bénéfices	297 607	297 607		
	Taxes sur la valeur ajoutée	149 588	149 588		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	11 650	11 650		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 514 719	1 514 719		
	Groupe et associés (2)	4 740 508	4 740 508		
	Autres dettes	5 506	5 506		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		6 986 267	6 912 079	74 188	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		66 961			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		1 961 562			

Produits à recevoir

	31/12/2022
Total des Produits à recevoir	

Charges à payer

		31/12/2022
Total des Charges à payer		41 050
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		112
INTERETS COURUS A PAYER	112	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		17 180
FOURNISS FACT NON PARVEN	17 180	
Dettes fiscales et sociales		23 758
DETTES PROV POUR CONGES	16 784	
PROV CHARG SOC/REM DUES	6 546	
ETAT CHARG A PAYER DIVERS	428	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Charges constatées d'avance

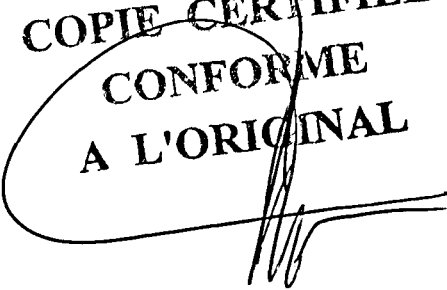
	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		6 893	6 893
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			6 893

Cabinet BLOUET

Michel BLOUET
EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Elise BLOUET
EXPERT-COMPTABLE DIPLOMEE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux associés

De la

FIC INVEST

Société par actions simplifiée

Au capital de 1 036 000 €

Siège social : 25 rue de Bretagne

75003 PARIS

Siret 493 417 372 00015 APE 652 E

EXERCICE AU 31/12/2022

Société par Actions Simplifiée au capital de 450 100 euros - Siège Social 35, Place de la République - 55700 STENAY
Tél. 03 29 80 68 65 - Fax : 03 29 80 39 54

Mail : michel.blouet@wanadoo.fr ou elise-blouet@orange.fr
N° SIRET 838 852 895 00013 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 09 838 852 895

Cabinet BLOUET

Michel BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Elise BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMEE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

A l'assemblée générale ordinaire de la société FIC INVEST

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 30/06/2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre société relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Cabinet BLOUET

Michel BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Elise BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMEE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Justification des appréciations

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons pas à signaler d'appréciations particulières qui, selon notre jugement professionnel, auraient été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Les appréciations éventuellement portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de votre assemblée.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Président et dans les documents adressés à votre assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous vous informons des prises de participation suivante :

Souscription de 1000 parts sociales sur les 10 000 composant le capital social (soit 10 % dudit capital) de la Société Civile Immobilière « CESAR ARENA » au capital de 10 000 €, dont le siège social est sis à Reims (51100), 1 Impasse du Lundy, immatriculée au Registre du Commerce de Reims sous le n° 914 498 506.

Souscription de 350 parts sociales sur les 1000 composant le capital social (soit 35% dudit capital) de la Société Civile de Construction Vente « LA PRAIRIE » au capital de 1000€, dont le siège social est sis à Reims (51100), 1 Impasse du Lundy, immatriculée au Registre du Commerce de Reims sous le n° 909 396 202.

Société par Actions Simplifiée au capital de 450 100 euros - Siège Social 35, Place de la République - 55700 STENAY
Tél. 03 29 80 68 65 - Fax : 03 29 80 39 54

Mail : michel.blouet@wanadoo.fr ou elise-blouet@orange.fr
N° SIRET 838 852 895 00013 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 09 838 852 895

Cabinet BLOUET

Michel BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Elise BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMEE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Souscription de 700 parts sociales sur les 1000 composant le capital social (soit 70% dudit capital) de la Société Civile de Construction Vente « CMD PROMOTION CONSTRUCTION » au capital de 1000 €, dont le siège social est sis à Reims (51100), 1 Impasse du Lundy, immatriculée au Registre du Commerce de Reims sous le n° 901 783 860.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la structure relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Stenay, le 15 Juin 2023

Commissaire aux Comptes

M. BLOUET

Société par Actions Simplifiée au capital de 450 100 euros - Siège Social 35, Place de la République - 55700 STENAY
Tél. 03 29 80 68 65 - Fax : 03 29 80 39 54

Mail : michel.blouet@wanadoo.fr ou elise-blouet@orange.fr

N° SIRET 838 852 895 00013 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 09 838 852 895

Cabinet BLOUET

Michel BLOUET
EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Elise BLOUET
EXPERT-COMPTABLE DIPLOMEE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL

ANNEXE DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisant et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne. ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Société par Actions Simplifiée au capital de 450 100 euros - Siège Social 35, Place de la République - 55700 STENAY
Tél. 03 29 80 68 65 - Fax : 03 29 80 39 54

Mail : michel.blouet@wanadoo.fr ou elise-blouet@orange.fr

N° SIRET 838 852 895 00013 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 09 838 852 895

BILAN ACTIF

01/2022 AU 12/2022

	Exercice 01/2022 au 12/2022			Exercice 01/2021 au 12/2021
	Montant brut	Amort. Provisions	Montant net	
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 177,00	4 729,78	447,22	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	13 218,56	39,17	13 179,39	
Avances et acomptes sur immobilisations incorp.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	60 980,70	46 068,27	14 912,43	22 571,60
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Part. évaluées selon méthode de mise en équiv.				
Autres participations	8 117 908,02		8 117 908,02	8 110 273,62
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 447,84		4 447,84	
TOTAL DES IMMOBILISATIONS (1)	8 201 732,12	50 837,22	8 150 894,90	8 132 845,22
STOCKS				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Clients et comptes rattachés	748 600,90		748 600,90	426 347,14
Autres créances	2 215 277,76		2 215 277,76	1 202 731,78
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				

Michel BLOUET
COMMISSAIRE AUX COMPTES
35, place de la république
55700 STENAY
TEL: 03.29.80.68.65
michel.blouet@wanadoo.fr

BILAN ACTIF

01/2022 AU 12/2022

	Exercice 01/2022 au 12/2022			Exercice 01/2021 au 12/2021
	Montant brut	Amort. Provisions	Montant net	
ESORERIE				
Banques et CCP	1 823 946,55		1 823 946,55	303 641,53
Caisses				
GULARISATION ACTIF				
Charges constatées d'avance	6 892,89		6 892,89	24 310,31
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS (II)	4 794 718,10		4 794 718,10	1 957 030,76
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				50 856,96
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I à VI)	12 996 450,22	50 837,22	12 945 613,00	10 140 732,94

Michel BLOUET
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 35, place de la république
 55700 STENAY
 TEL: 03.29.80.68.65
 michel.blouet@wanadoo.fr

COPIE CERTIFIEE
 CONFORME
 A L'ORIGINAL

BILAN PASSIF

01/2022 AU 12/2022

		Exercice 01/2022 au 12/2022	Exercice 01/2021 au 12/2021
PITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel		1 036 000,00	1 036 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		1 150 199,76	1 150 199,76
Réserve légale		103 600,00	103 600,00
Report à nouveau		1 715 091,88	1 382 893,90
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		1 962 607,49	332 197,98
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(I)	5 967 499,13	4 004 891,64
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES	(II)		
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(III)		
TTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		142 000,96	208 910,39
Emprunts et dettes financières divers		4 740 508,22	4 177 759,68
Dettes fournisseurs et acomptes rattachés		42 648,84	60 717,18
Dettes fiscales et sociales		532 731,54	171 536,37
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 514 718,56	1 499 800,00
Autres dettes		5 505,75	17 117,68
TOTAL DES DETTES	(IV)	6 978 113,87	6 135 841,30
TOTAL GENERAL	(I à V)	12 945 613,00	10 140 732,94

Michel BLOUET
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 35, place de la république
 55700 STENAY
 TEL: 03.29.80.68.65
 michelblouet@wznadoo.fr

RESULTAT DE LA PERIODE**01/2022 AU 12/2022**

	Exercice 01/2022 au 12/2022	Exercice 01/2021 au 12/2021
ODUITS D'EXPLOITATION		
Production vendue services (France)	1 356 416,08	1 360 237,77
*** Total ventes de services	1 356 416,08	1 360 237,77
Chiffre d'affaires net (France)	1 356 416,08	1 360 237,77
Chiffre d'affaires net (Total)	1 356 416,08	1 360 237,77
Reprises sur amort. et provisions, transferts de charges	485,74	195,50
Autres produits	9,22	4,15
TAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 356 911,04	1 360 437,42
ARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	376 031,60	315 493,12
Impôts, taxes et versements assimilés	15 664,50	14 151,15
Salaires et traitements	394 038,10	380 166,57
Charges sociales	156 359,47	150 443,30
Sur immobilisations dotations aux amortissements	14 687,77	27 902,14
Autres charges	30,38	65,12
TAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	956 811,82	888 221,40
SULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	400 099,22	472 216,02
ODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	2 083 936,46	32 992,63
Autres intérêts et produits assimilés	6 140,34	4 109,86
TAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	2 090 076,80	37 102,49
ARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	61 208,15	60 577,53
TAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	61 208,15	60 577,53
SULTAT FINANCIER (V - VI)	2 028 868,65	-23 475,04
SULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	2 428 967,87	448 740,98
ODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	108,58	
TAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	108,58	
ARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	51 026,96	85,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 376,00	
TAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	52 402,96	85,00
SULTAT D'EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-52 294,38	-85,00
Impôts sur les bénéfices	414 066,00	116 458,00
TAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	3 447 096,42	1 397 539,91
TAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII)	1 484 488,93	1 065 341,93

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL

Michel BLOUET
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 35, place de la république
 55700 STENAY
 TEL: 03.29.80.68.65
 michel.blouet@wanadoo.fr

RESULTAT DE LA PERIODE**01/2022 AU 12/2022**

	Exercice 01/2022 au 12/2022	Exercice 01/2021 au 12/2021
NEFICE OU PERTE (Total produits - Total charges)	1 962 607,49	332 197,98

Michel BLOUET
COMMISSAIRE AUX COMPTES
35, place de la république
55700 STENAY
TEL: 03.29.60.68.65
michel.blouet@wanadoo.fr